

Pour diffusion immédiate

Rénovation Québec / Lévis

DE NOMBREUX PROPRIÉTAIRES DÉSIREUX DE RÉNOVER LEUR BÂTIMENT AURONT L'APPUI DE LA VILLE DE LÉVIS ET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Lévis, le 4 juin 2003.- Dans la foulée des actions du Conseil municipal pour améliorer la qualité de vie du milieu lévisien, le programme Rénovation Québec-Ville de Lévis sera l'occasion idéale pour plusieurs propriétaires de profiter d'une aide financière et de l'expertise des responsables de la Ville pour redonner un air de jeunesse à leur bâtiment. Le programme prévoit une participation financière pouvant atteindre 15 000 \$ pour une résidence unifamiliale et jusqu'à 30 000 \$ pour un bâtiment de 4 logements et plus.

La cible principale du programme de subvention est le parc immobilier construit avant 1960 qui est principalement concentré dans les secteurs anciens. Les travaux reliés au revêtement extérieur, à la toiture de même qu'aux principales composantes du bâtiment seront admissibles et seront évalués de façon à corriger les déficiences relevées lors de l'inspection. Le propriétaire doit réaliser les travaux liés à la sécurité des occupants (sortie de secours, protection incendie, séparation coupe-feu, etc.). Les travaux doivent représenter un coût minimum de 5 000 \$ pour être admissibles. La contribution moyenne du programme est de 50 % sauf exception, comme pour des travaux visant certaines composantes architecturales à caractère patrimonial.

Avec un budget de subvention atteignant 4 M\$ réparti dans chacun des arrondissements, dont 2 M\$ représentent la contribution de la Ville et 2 M\$ celle du gouvernement du Québec, la Ville pourra ainsi traiter plus de 400 dossiers, dont l'ordre de traitement sera défini par tirage au sort. Cette façon de faire a été choisie afin d'être juste et équitable envers chacun des propriétaires inscrits lors de période d'inscription, dont les dates seront fixées prochainement.

Pour tout connaître sur le déroulement du programme Rénovation Québec-Ville de Lévis, les propriétaires sont invités à assister à des soirées d'information prévues dans chacun des arrondissements aux endroits suivants : au Centre civique du quartier Saint-Jean-Chrysostome (955, rue de l'Hôtel-de-ville) le mardi 10 juin à 19 h, à l'ancien hôtel de ville de Saint-Nicolas (1240, chemin Filteau) le mercredi 11 juin à 19 h, et finalement à l'ancien hôtel de ville de Lévis (795, boul. Alphonse-Desjardins) le jeudi 12 juin à 19 h. Lors de ces soirées tenues sous la présidence des élus municipaux, la population sera informée des différentes facettes du programme telles les critères d'admissibilité des bâtiments et des propriétaires, les travaux pouvant faire l'objet d'une aide financière, de même que la marche à suivre pour pouvoir en bénéficier.

Ne soyons pas surpris de voir plusieurs résidences en chantier prochainement! Le programme Rénovation Québec–Ville de Lévis génèrera de nombreux travaux en appuyant l’initiative et la fierté des Lévisiens et Lévisiennes.

-30 -

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 834-6607

Information : Luc Tremblay
Direction du développement du territoire
Tél. : 835-4960 poste 4005